



*Fédération des OSBL d'habitation du
Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles*

15 juin 2011

Volume 3 numéro 2

Bulletin d'information pour les OSBL d'habitation de l'Est

Nous sommes déjà à plus d'un mois de l'assemblée générale annuelle tenue à Rimouski. Il est nécessaire de se remémorer les programmes de la fédération.

Programme de soutien communautaire

L'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-St-Laurent a confirmé récemment qu'elle accordait une aide financière de 26 938\$ pour les OSBL partenaires du projet déposé en mars 2010. Ainsi, chaque organisme devrait recevoir sous peu un montant de 1700 \$. L'agence nous a aussi informé que le programme se poursuivrait en 2012-2013.

Programme de soutien aux opérations

Comme mentionné lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération, le programme de soutien aux opérations est encore en vigueur cette année, un montant de 1 200\$ est disponible avec les même critère que l'an passé.

Programme de formation

Depuis le début de l'année 2011, la fédération vous a fait profiter de quelques formations, qui, nous croyons, ont été profitables pour nos membres. À compter de septembre prochain, nous prévoyons vous offrir d'autres activités de formation qui sauront certainement vous intéresser.

Projet de Loi 16

Ce projet de loi déposé récemment viendrait éventuellement poser de nouvelles exigences en matière de certification. Ainsi, il faut s'attendre qu'un éventuel règlement viendrait définir le nombre de personnes requises pour garder la nuit dans une résidence. Les résidences qui offrent actuellement des soins personnalisés avec une surveillance continue vivent bien avec une personne par nuit. Toutefois, l'intention du ministère est d'exiger plus de personnes la nuit pour une plus grande sécurité en cas d'un incendie.

Nous vous invitons à faire adopter par votre organisme l'une ou l'autre des deux résolutions :

- Résolution concernant les OSBL qui n'offrent pas de services personnalisés
- Résolution concernant les OSBL qui offrent des services personnalisés

Nous vous invitons à transmettre l'une ou l'autre de ces résolutions avant la fin août 2011 à la fédération qui fera le suivi.

Abus jamais plus

Nous constatons que les organismes membres n'ont pas profité de la présentation du DVD sur les abus envers les aînés. Seulement 4 organismes en ont fait la demande. Les résidents déclarent très profitable la présentation, même si ils ne sont pas touchés de près, il est important de plus en plus de les sensibiliser. Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez dès maintenant communiquer avec Mme Johanne Dumont (418-867-5178) pour vous inscrire.

Refinancement des projets Accèslogis

Tous les organismes qui ont été financés par Accèslogis sont tenus de se refinancer à la dixième année suivant l'émission de leur prêt. Les nouveaux fonds obtenus sont remis au Fonds québécois d'habitation communautaire qui pourrait utiliser l'argent pour refinancer de nouveaux projets. En vertu de l'Accord d'exploitation que chaque organisme a signé avec la SHQ avant la date d'ajustement des intérêts (DAI), celui-ci est obligé de remettre à la SHQ les nouveaux fonds, lesquels seront transmis au Fonds québécois d'habitation

communautaire. Dès cet automne, les vérificateurs de la SHQ visiteront les OSBL qui ont des prêts qui arrivent à dix ans et analyseront la situation financière de l'organisme.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la fédération qui a eu lieu en avril dernier à Rimouski, fût un grand succès, merci à tous les gens qui se sont déplacés pour y assister. Pour les gens qui étaient malheureusement absents, vous pouvez faire la demande du rapport annuel à notre coordonnatrice qui se fera un plaisir de vous le faire parvenir.

Nous vous avons aussi offert la possibilité de vous procurer un Livre de Compagnie sans aucun frais. Vous devez faire la demande à Johanne Dumont, pour qu'elle puisse le commander et faire graver la plaque avec le nom de votre organisme.



NOUS VOUS SOUHAITONS UN TRÈS BEL ÉTÉ ET NOUS VOUS REVIENDRONS BIEN REPOSÉS EN SEPTEMBRE PROCHAIN.

Pendant ce temps là, le bureau va rester ouvert tout l'été.

Vos administrateurs : Gervais Darisse, Diane Dubé, Hughette Dubé, Rodrigue Gamache et Sylvie Ouellet

Pour joindre la fédération : Johanne Dumont, coordonnatrice, **FOHBGI** : **tél : 418-867-5178** au 15, rue Fraser, Rivière-du-Loup (Qc) G5R 1C1

p.j. Résolution à faire adopter par votre organisme et à retourner à la fédération.